

Santéclair obtient la certification HDS : un gage de confiance essentiel pour ses 10 millions de bénéficiaires, contribuant utilement à la conformité de ses clients assureurs

Santéclair, plateforme de santé de référence au service des acteurs de l'assurance maladie complémentaire, annonce l'obtention de la certification « Hébergeur de Données de Santé HDS V2 » délivrée par AFNOR Certification en complément de sa certification « ISO 27001 : 2022 » déjà obtenue précédemment et renouvelée.

Ces deux certifications majeures et complémentaires viennent confirmer la robustesse des dispositifs de sécurité, de gouvernance et de gestion des risques mis en place par Santéclair pour protéger les données de ses partenaires assureurs et des millions de bénéficiaires utilisateurs de ses services. Une rigueur dans la sécurisation de notre système d'information et de gestion des flux de données qui répond aux attentes des OCAM en matière de résilience opérationnelle et de conformité réglementaire.

« La sécurité des données de santé est un pilier de la confiance entre Santéclair, ses partenaires et les bénéficiaires. Cette double certification confirme notre capacité à garantir un cadre sécurisé et conforme, indispensable au développement de nouveaux services innovants en santé. C'est un cap supplémentaire pour sécuriser les données de santé et accélérer l'innovation utile aux assurés. » déclare **Christian Acknin, directeur général de Santéclair.**

Une garantie renforcée pour les partenaires assureurs, délégataires de gestion et leurs bénéficiaires

Dans un contexte où les cybermenaces se multiplient et où les exigences réglementaires se durcissent, notamment pour les activités en lien avec le domaine de la santé, les assureurs recherchent des partenaires capables d'offrir un **très haut niveau de sécurité** sur des données parmi les plus sensibles.

L'obtention de la certification **HDS V2**, alignée sur les dernières exigences de l'Agence du Numérique en Santé et intégrant un périmètre de contrôles renforcé, démontre la capacité de Santéclair à :

- garantir **un niveau maximal de disponibilité, d'intégrité et de confidentialité** des données de santé ;
- assurer **un pilotage opérationnel rigoureux** des infrastructures et processus ;
- mettre en œuvre des **mesures organisationnelles et techniques** capables de résister aux menaces actuelles et émergentes.

En outre, le **renouvellement de la certification ISO 27001**, norme internationale de référence en matière de management de la sécurité de l'information, confirme notre capacité à nous inscrire dans une démarche continue et pérenne d'excellence en la matière.

Concrètement, cela apporte des garanties tangibles en termes de sécurisation des données recueillies et traitées par Santéclair dans le cadre de ses activités :

- obfuscation des données sensibles pour les protéger ;
- réalisation d'audits de traces pour contrôler le stockage des données et les logs d'accès ;
- souveraineté de localisation des données de santé grâce à leur hébergement au sein de l'Union européenne ;
- transparence et communication vis-à-vis des partenaires et des clients notamment en cas d'incident de sécurité concernant leurs données.



Un engagement historique qui témoigne de la confiance pouvant être portée à Santéclair sur la conformité de ses process

Santéclair accompagne de longue date plus de 60 organismes complémentaires d'assurance maladie dans l'amélioration de l'accès aux soins, avec une infrastructure numérique qui constitue un maillon de plus en plus indispensable et sensible pour la qualité et la pertinence des parcours de santé des Français. Dans ce contexte, les certifications obtenues montrent la solidité de la culture d'optimisation de la sécurité au sein de l'entreprise : revues de risques, tests récurrents, gestion de la chaîne de sous-traitance, pilotage de la sécurité intégré au quotidien... le tout pour renforcer la qualité de service en s'appuyant sur l'innovation responsable.

A propos de Santéclair

Santéclair est née de la conviction que, pour une société en bonne santé, il faut un juste accès aux soins. Entreprise engagée depuis sa création en 2003 et entreprise à mission depuis 2023, elle y contribue en accompagnant plus de 10 millions d'assurés dans leurs parcours de santé en mettant à leur disposition plus de 20 services innovants en santé dans 8 domaines de soins. Tous ces services sont chaînés entre eux et organisés en parcours de soins. Ils sont exclusivement inclus dans les contrats santé, individuels et collectifs, de plus de 60 acteurs de la complémentaire santé. Pour les contrats collectifs, nous proposons des services exclusifs, permettant aux professionnels de l'assurance et à leurs clients entreprises, de maîtriser leurs coûts tout en améliorant l'accès aux soins grâce à une meilleure capacité de conseil.

En savoir plus

www.santclair.fr / www.linkedin.com/company/santclair

Contact presse : Marc PARIS - 02 72 24 90 15 / 06 99 96 29 54 / mparis@santclair.fr